



Déclaration de l'UNSA Éducation CTSD du 16 février 2021

Monsieur le Directeur Académique,

Nous nous retrouvons ce jour pour la répartition des moyens dans le 1^{er} degré pour le département. La politique de la « Priorité au 1^{er} degré » se poursuit puisque, alors que nous devrions accueillir moins d'élèves à la rentrée prochaine, notre département bénéficiera de 100 emplois supplémentaires. Nous serions bien mal inspirés de nier cette réalité quand, pour les collègues du 2nd degré, c'est exactement l'inverse qui est en train de se produire...

Néanmoins, cette dotation est à mettre en relation avec les objectifs ministériels qui vous sont assignés : dédoublements des GS dans les milieux les plus défavorisés, limitation des effectifs en GS, CP et CE1 et accompagnement des décharges de direction. Autant dire que cette enveloppe sera vite consommée et qu'il sera difficile d'améliorer les conditions d'enseignement au-delà de ces objectifs, même si nous avons bien conscience que vous portez une attention particulière aux écoles concernées par la Charte rurale tout comme aux écoles situées dans des bassins éloignés de la MEL.

Nous interprétons de manière différente les textes concernant les dispositifs ULIS et notamment la manière dont les élèves qui y sont scolarisés sont comptabilisés dans les opérations de carte. Vous comptez le dispositif comme étant une classe pour le calcul de la décharge d'enseignement du directeur. C'est une bonne chose. Pourtant, le code de l'Éducation va plus loin, et indique clairement que « *les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés* ». Nous souhaitons, comme cela a été demandé lors du groupe de travail, qu'une réunion puisse se tenir afin d'échanger autour de cette question.

Nous avons été contactés par des personnels membres des RASED à qui a été présenté le cadre départemental de fonctionnement du réseau d'aides. Pour l'UNSA Éducation, ce cadre départemental renforce l'importance des réseaux d'aides pour les questions liées à la difficulté scolaire. Les personnels qui y sont affectés jouent un rôle prépondérant dans la

prévention et le traitement de la difficulté scolaire, qui plus est dans cette période où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages.

Vous avez, Monsieur le Directeur, reporté le projet de déploiement d'un 3^{ème} CPC pour les circonscriptions du 1^{er} degré, déploiement qui aurait été financé par la transformation de postes existants. Vous le savez, à l'UNSA Éducation nous ne sommes pas réfractaires au changement. L'École évolue, les missions qui lui sont confiées également. Malgré tout, nous souhaitons rappeler ici que les décisions prises dans le cadre des opérations de carte scolaire ont un impact, forcément, sur les personnels. Aussi, nous souhaitons, dans la réflexion qui sera la vôtre concernant ce sujet, que vous gardiez bien à l'esprit l'accompagnement personnalisé qui devra être mis en œuvre pour chaque personnel qui serait concerné.

Nous souhaitons terminer cette déclaration, Monsieur le Directeur Académique, sur le nécessaire besoin de sérénité exprimé par la profession. La grande majorité des collègues est à pied d'œuvre pour accueillir nos élèves dans les meilleures conditions possibles et, il faut le dire, ces collègues ont mesuré la responsabilité éducative qu'ils ont. Pour autant, il faut bien avouer que l'École est fatiguée. Elle est fatiguée parce que les changements incessants et les contradictions qui les accompagnent, non sans liens avec la crise que nous traversons, viennent semer le trouble dans les esprits. Nous ne parlerons pas, par exemple, des « non-remplacements » qui obligent de facto les équipes à s'asseoir sur leur protocole sanitaire et à brasser les élèves. Nous ne parlerons pas non plus des enfants qui, nous dit-on, ne sont que très peu actifs dans la circulation du virus mais pour lesquels on a conseillé aux familles, via les journaux télévisés, de ne pas les mettre à l'école les deux jours précédents les vacances de Noël. Ceci évidemment afin d'éviter qu'ils ne contaminent le foyer...

D'ailleurs, le besoin de sérénité pourrait même se faire ressentir chez les membres de ce CTSD, puisqu'une nouvelle fois des déclarations ici ou là ont failli semer le trouble dans la préparation des opérations de carte scolaire.

Nous vous remercions de votre attention.

L'UNSA Éducation Nord